

Communiqué de presse

Vouvry, 20 janvier 2011 - Antoine Hubert et Michel Reybier détiennent une participation majoritaire de 55,28% dans Genolier Swiss Medical Network SA. Le groupe d'actionnaires annonce le lancement d'une offre publique d'achat obligatoire.

Antoine Hubert, Administrateur Délégué de Genolier Swiss Medical Network SA ("GSMN") et l'industriel français Michel Reybier ont constitué un groupe d'actionnaires détenant à parts égales directement et indirectement 55,28% du capital-actions de GSMN. La participation de ce groupe dans GSMN dépasse le seuil de 33⅓% des droits de vote, déclenchant l'obligation de présenter une offre publique d'acquisition pour les actions en mains du public. Compte tenu de cette situation, M.R.S.I. Medical Research, Services & Investments SA ("MRSI"), une société holding détenue par les deux investisseurs et dont le siège est à Vouvry, fait aujourd'hui une annonce préalable d'offre publique d'acquisition à un prix de CHF 19 par action GSMN.

Par la création d'un groupe d'actionnaires majoritaire et le lancement d'une offre publique d'achat, Antoine Hubert et Michel Reybier veulent favoriser la restructuration de l'actionnariat et la poursuite du développement de GSMN en Suisse et en Europe. L'offre donne une possibilité de sortie aux actionnaires qui ne souhaitent pas accompagner le groupe dans sa politique actuelle de développement et d'acquisition, qui se traduira selon toute vraisemblance par des augmentations de capital dans le futur.

Le nouveau groupe d'actionnaires est convaincu du potentiel d'un groupe de cliniques privées coté en bourse. Il n'a par conséquent pas l'intention de supprimer la cotation de l'action GSMN. La politique d'investissement de GSMN donnera vraisemblablement lieu à l'entrée de nouveaux investisseurs dans le futur, ce qui permettra d'améliorer la liquidité du titre. Le nouveau groupe d'actionnaires entend conserver fondamentalement la stratégie et la direction du groupe.

Michel Reybier a par le passé assuré la direction générale de différentes entreprises agro alimentaires, dont notamment une entreprise de supermarchés dans la région lyonnaise, une société de production de chocolats et de biscuits à la marque Cemoi, puis une entreprise industrielle de charcuterie produisant les marques Aoste, Justin Bridou, Cochonou, etc. Il a depuis lors diversifié ses activités, notamment dans le domaine hôtelier et para-hôtelier.

Le prix offert dépasse d'environ 7,7% le VWAP (cours moyen pondéré par le volume) de l'action GSMN pour les 60 derniers jours boursiers. Le prix offert est identique au prix qui a été payé pour les actions que le nouveau groupe d'actionnaires a acquises au cours des derniers jours. Les annonces formelles et les publications réglementaires auront lieu dans les délais légaux. Valartis Bank AG a été chargée de l'exécution de l'offre.

Pour toute question supplémentaire:

Responsable de l'information de MRSI: Dynamics Group AG, Zurich;
Edwin van der Geest / Philippe Blangey, +41 43 268 32 32, +41 79 330 55 22